

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Garde républicaine

**Décision n° 457 du 10 janvier 2018 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la garde républicaine – branche « infanterie »**

NOR : INTJ1800279S

Le commandant de la garde républicaine,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 22374 du 1^{er} décembre 2017 (NOR : INTJ1727028S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} février 2018 :

Carré Denis NIGEND : 142412 NLS : 8001709

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} février 2018 :

Teyssandie Marc NIGEND : 163569 NLS : 8020288

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} février 2018 :

Cléon Pascal NIGEND : 209169 NLS : 8062879

Léonhart Laurent NIGEND : 116656 NLS : 5219714

Deleuze Michel NIGEND : 204309 NLS : 8055080

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} février 2018 :

Desenclos Nicolas NIGEND : 230015 NLS : 8077607

Sava Salvatore NIGEND : 314478 NLS : 8109943

Dogge Olivier NIGEND : 220182 NLS : 8065206

Regimbart Sébastien NIGEND : 244218 NLS : 8096497

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 10 janvier 2018.

*Le général de division,
commandant la garde républicaine,
D. STRIEBIG*